

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

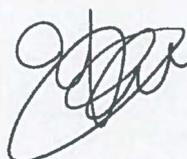
Lunettes de protection de la marque ERGOS référence : **100055E**
Vendus par GERIN sous les références : X16120701A et X20500505A

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN 166:2001
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence PPE19161642 du 08 10 2019 délivrée par le laboratoire notifié n° 0194. L'organisme notifié INSPEC International B.V., n°2849 est désormais titulaire du certificat transféré et est valable sous ce numéro.

INSPEC International B.V,
Beechavenue 54-62
1119 PW Schiphol-Rijk
Pays-Bas

Fait à Saint Priest, le 21 Juin 2021

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation Produit
William YAU CHUN WAN



Service comptabilité

38 route de Saint Symphorien d'Ozon - CS90093

69801 SAINT PRIEST CEDEX - FRANCE

Tél. Comptabilité Clients : +33 (0)4 72 23 41 99

Tél Comptabilité Fournisseurs : +33 (0)4 72 23 41 95